

Signature du contrat de plan Etat - région Nord – Pas-de-Calais  
Intervention de Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais

10 juillet 2015 au Conseil régional Nord – Pas-de-Calais

Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Monsieur le Président du Conseil régional,  
Madame la Préfète du Pas de Calais,  
Monsieur le Président du Conseil départemental du Nord  
Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas de Calais  
Monsieur le Président de la Métropole européenne de Lille  
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental régional,  
Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents,  
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux,  
Mesdames et Messieurs les chefs de services du Conseil régional,  
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président, je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour signer le contrat de plan Etat-région 2015-2020 (le CPER) , notre contrat de plan.

Mais, ce qui caractérise le plus mon état d'esprit aujourd'hui c'est à la fois la fierté et la confiance.

Je suis fier que notre travail ait permis, non seulement d'augmenter de manière significative l'enveloppe budgétaire globale, mais également de renforcer la qualité des projets intégrés à ce contrat.

Nous avons su conjuguer les orientations nationales avec les priorités régionales. Je suis confiant parce que je crois que nos choix sont de nature à répondre aux besoins du territoire, à ses ambitions et aux enjeux de demain.

Je tiens à remercier très vivement tous ceux qui se sont investis dans ce travail de longue haleine, les élus, les services des collectivités et de l'Etat, et tous les partenaires que nous avons sollicités pour élaborer ce document.

Le document que nous nous apprêtons à signer est l'aboutissement de plusieurs mois d'échanges et de constructions, conduits entre l'Etat et la Région, mais également avec les autres grandes collectivités de la région qui sont signataires de ce contrat : les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais et la Métropole européenne de Lille.

Ce CPER, c'est un document cadre, un outil, destiné à « construire des projets concrets, investir et préparer l'avenir ». Le Premier ministre a rappelé le 18 mars dernier son souhait de voir ce document signé avant l'été. Nous y sommes, et le calendrier de vos assemblées nous a permis d'être au rendez-vous. Je m'en félicite, et je vous en remercie.

Notre CPER traduit la mobilisation et la mise en cohérence des crédits publics. Vous le savez, cette mise en cohérence est plus que jamais indispensable compte tenu des contraintes qui pèsent sur tous les budgets publics, mais également du fait que cette région est en mutation, en profond renouvellement.

Notre travail est également la traduction des choix que nous avons fait pour l'avenir, des choix qui portent les ambitions de la région dans les domaines de la formation, de l'innovation, des infrastructures, du vivre ensemble, bref des choix qui vont impacter favorablement, la vie des administrés dans de nombreux domaines. C'est le contrat de la transition économique, écologique et sociale.

Le Nord – Pas-de-Calais avait besoin de la solidarité nationale, vous l'avez rappelé à maintes reprises, et je suis convaincu que cette contractualisation est la concrétisation de ce soutien fort.

Je rappelle rapidement les grandes masses chiffrées d'engagements, en termes de crédits publics pour les 6 ans à venir :

Le CPER que nous allons signer, les crédits publics qui s'y rattachent, les Fonds européens et ceux des grands projets structurants (dont Seine Nord et Calais 2015), représentent plus de 6 milliards d'euros mis à la disposition du développement de l'actuelle région Nord – Pas-de-Calais, soit un milliard d'euros par an, en moyenne !

Sur ces 6 milliards, le CPER à lui seul représentera plus de 4 milliards d'euros.

Grâce aux efforts conjugués des 5 signataires, ces 4 milliards d'euros sont à la fois :

- pour 2,2 milliards d'euros, des crédits que l'on dit « contractualisés », c'est-à-dire des crédits dont la décision d'engagement se fait au sein du contrat ;
- pour 1,3 milliard d'euros, des crédits dits « valorisés », valorisés parce que le Premier ministre a accepté de les voir engager en complémentarité du CPER et dans la même période, la décision de déblocage ayant été donnée aux différents ministères techniques (tels que ceux de la rénovation urbaine, du plan campus, du numérique, du programme des investissements d'avenir) ;

500 millions d'euros seront apportés en complément par les communes et établissements publics de coopération intercommunale bénéficiaires du CPER et qui auront à cofinancer des projets.

L'Etat apportera donc à ce contrat sensiblement les mêmes montants en crédits contractualisés : 910 millions d'euros avec ceux alloués in fine pour le plan très haut débit et en crédits valorisés (887 millions d'euros). Soit au total près de 1,8 milliard d'euros sur les 4 milliards d'euros du CPER provenant de ses signataires, c'est-à-dire pratiquement la moitié des crédits.

Si nous regardons au niveau national les différents CPER, en part Etat et Régions, avec 1,757 milliard d'euros (910 millions pour l'Etat, 847 millions pour le Conseil régional), nous sommes en 3e position au plan national, derrière l'Île-de-France (hors catégorie, avec 7,3 milliards d'euros) et la région Rhône-Alpes (1,951 milliard d'euros, dont 913 millions de l'Etat) ; c'est-à-dire que nous avons la même part Etat que la région Rhône-Alpes.

Et si nous prenons comme base, le montant par habitant de la région concernée, avec 428 euros / habitant, le Nord – Pas-de-Calais arrive dans ce cas en 2e position, derrière l'Île-de-France. Dans le contexte actuel des finances publiques, l'on ne peut que constater que la solidarité nationale s'est bien exercée à l'égard de notre région.

J'ajoute que le Nord – Pas-de-Calais qui relève de 5 programmes de coopération territoriale européenne pourra également bénéficier des dotations prévues à cet effet, soit au total, 1,4 milliard d'euros de crédits européens.

On ne peut cependant évoquer notre travail commun sans parler des grands projets structurants qui seront financés par ailleurs :

- le canal Seine Nord Europe, qui semblait aux yeux de beaucoup un serpent de mer, est aujourd'hui une réalité grâce aux efforts conjoints des élus, de l'Etat et des représentants du monde économique. L'Etat engagera 1 milliard d'euros sur les 5 milliards du projet - l'Europe vient de confirmer son soutien financier sur le projet à hauteur de 42 % et d'annoncer une première tranche de subvention de 980 millions d'euros ;
- Le projet portuaire Calais 2015 d'un coût global de 800 millions d'euros et dont la première tranche de travaux de 270 millions d'euros a été validée par la Commission européenne ;

- le Nouveau programme national de renouvellement urbain, que le Président de la République a annoncé à Lens en décembre 2014 ; soit environ 500 millions d'euros de crédits nouveaux pour les opérations d'intérêt national ;

Ces exemples illustrent clairement la volonté de la puissance publique d'accompagner fortement les investissements publics indispensables à la réalisation de projets ambitieux pour notre économie et nos emplois et donc de susciter cette nouvelle révolution industrielle et économique que vous souhaitez, que nous souhaitons pour le Nord – Pas-de-Calais.

Car préparer l'avenir, c'est préparer l'avenir des emplois et donc la capacité de travailler dans notre région demain, la capacité à conserver nos jeunes diplômés, les cerveaux du futur qui donnent son dynamisme à une région,

Préparer l'avenir c'est aussi, changer la vie de nos concitoyens, réduire les inégalités mais en même temps permettre à chacun de se projeter au delà d'aujourd'hui, et par conséquent hisser notre région au niveau des meilleures du pays.

Préparer l'avenir, c'est aussi démontrer que nous sommes capables de travailler tous ensemble, toutes collectivités et acteurs publics et privés confondus au service de nos concitoyens.

Cette longue préparation du CPER, laborieuse, minutieuse, ambitieuse, laisse bien augurer de cette volonté partagée.

Quelques mots pour terminer mon intervention par ce qui me préoccupe le plus désormais : la mise en œuvre opérationnelle de ce contrat.

Après notre cérémonie formelle de signature, il nous faudra mettre en œuvre ce contrat dans les meilleurs délais.

Nos entreprises, nos concitoyens attendent cette réactivité collective,

Nous sommes convenus, Monsieur le Président, que la première étape sera une concertation avec les territoires. Aussi, j'émets le vœu que nous tenions conjointement, dès la rentrée, une Conférence des territoires. Les intercommunalités pourront ainsi disposer au plus vite du « mode d'emploi » du nouveau CPER, aussi bien sur les engagements pris au sein de ce contrat que sur sa gouvernance.

Par ailleurs, la fusion des régions et ses conséquences sur les réorganisations administratives de l'Etat et des collectivités ne doit pas non plus être un frein à sa mise en œuvre. Il nous faudra certes nous rapprocher et travailler pour ne faire plus qu'un, mais en attendant, engageons les projets respectifs et les enveloppes dans les meilleurs délais. Non seulement il n'y a pas d'incohérences entre les deux contrats, mais nous avons veillé à ce que la concordance entre le contrat de plan du Nord – Pas-de-Calais et celui de la Picardie soit la plus élevée possible.

Des convergences existent déjà, au delà des grands projets partagés, sur

- la mobilité, l'électrification de la ligne ferroviaire Amiens – Rang-du-Fliers, la remise en navigation du canal de la Sambre à l'Oise, la rénovation de la RN2, autant d'axes de communication stratégiques à l'échelle de la future région ;
- sur l'innovation avec un partenariat fort dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, commun aux deux régions ;
- sur le volet transition écologique et énergétique enfin où les orientations sont totalement partagées.

La seconde étape de convergence du contrat avec la nouvelle région, ce sera, dès l'automne 2016, l'activation de la clause de révision du CPER, destinée à permettre la fusion des 2 contrats, et l'adaptation aux transferts de compétences décidés par le législateur.

Monsieur le Président du Conseil régional, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les élus, pour donner vie à ce contrat, nous avons tous fait des efforts, ensemble, dans l'unique volonté de servir notre région et son avenir. Je tiens à saluer Monsieur le Président, votre engagement personnel, dans cette négociation, vous remercier, ainsi que votre assemblée, pour l'ambition que vous avez toujours portée pour la collectivité.

Mes remerciements s'adressent également à Messieurs les Présidents du Conseil départemental du Nord et du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et à Monsieur le Président de la Métropole européenne de Lille, qui partagent les mêmes ambitions pour ce territoire et le même souci de l'intérêt général.

Je souhaite belle vie à nos engagements.